

CHAMPIONNAT REGIONAL 1(DR1)

De pêche sportive au Moulinet 2024 –

Lac de Lescourou (24 / 47) le 23, 24 et 25 Août 2024



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

Epreuve organisée par le Comité Départemental du Lot et Garonne (47) avec l'aimable autorisation de :

- Les préfetures de Dordogne et du Lot et Garonne
- Le syndicat EPIDROPT
- Les fédérations de pêche du Lot et Garonne et de la Dordogne
- Les communes d'Eymet et de Soumensac
- Les AAPPMAS d'Eymet et de la Sauvetat du Dropt

Le lac de Lescouroux est un lac de barrage situé à la limite des départements du Lot-et-Garonne (rive droite) et de la Dordogne (rive gauche), établi sur l'Escourou, un affluent du Dropt. Il constitue la plus grande retenue d'eau d'Aquitaine avec 8,3 millions de m³ et s'étend sur environ 120 hectares.

Il baigne les communes de Soumensac en Lot-et-Garonne, et d'Eymet (ancienne commune de Saint-Sulpice-d'Eymet), en Dordogne.

Un chemin carrossable de 7,9 km permet d'en faire le tour.

Le propriétaire du lac est le syndicat d'irrigation de la vallée du Dropt, Epidropt, qui gère l'irrigation et la gestion de plusieurs autres lacs de la région. Les fédérations de pêche de Dordogne et du Lot et Garonne gèrent l'aspect pêche au travers de deux AAPPMA celle d'Eymet (24) et de la Sauvetat du Dropt (47).

Le lac est très utilisé en compétition de pêche sportive depuis de nombreuses années, utilisé par le CD47 et le CD24 pour des championnats départementaux (mixte, moulinet et plombée), régionaux (mixte, moulinet, carpe et clubs) et nationaux (1ère et 3ème nationale moulinet). Deux demi-finales Sensas y ont été organisées par le cd47.

Le lac est séparé par une digue qui forme deux lacs que nous appelons communément le petit lac et le grand lac

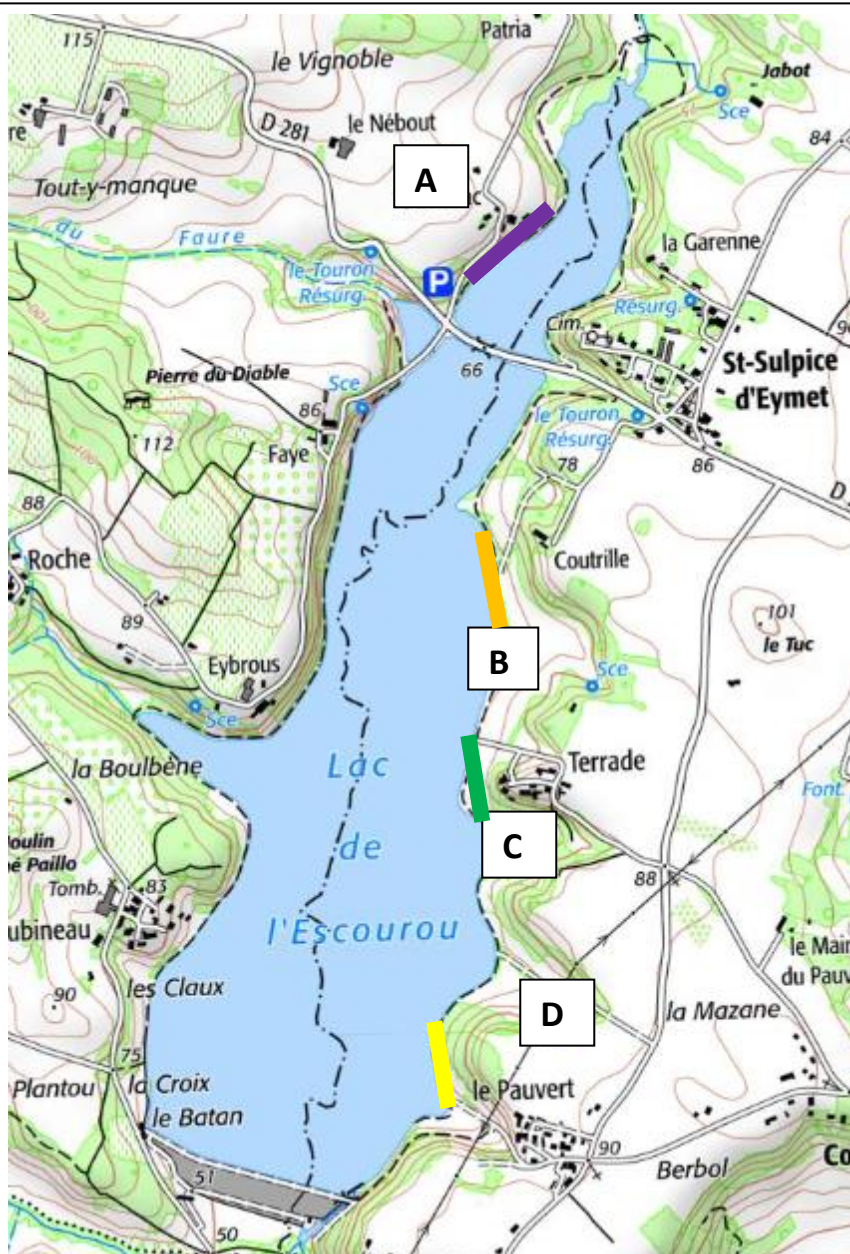
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants : Gardons, Plaquettes, Chats et Carpes

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Parking Petit Lac de Lescourou côté 47	44.68287869580402, 0.3528292417753245	Oui
Secteur B	Lieu-dit Coutrille, Eymet	44.67716402727155, 0.35453963509847247	Oui si pluie
Secteur C	Lieu-dit Terrade, Eymet	44.67305604879955, 0.3537029606200689	Oui si pluie
Secteur D	Lieu-dit Pauvert, Eymet	44.66589697162659, 0.3531728169697997	Oui si pluie

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1,40 à 2.00m	Nul
Secteur B	1.80 à 3.50m	Nul
Secteur C	1.80 à 3.00m	Nul
Secteur D	1.80 à 3.00m	Nul



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	Moulinet	
Amorce	17 litres	
Esches totales	2.50 litres	
Fouillis	½ litres	
Vers de vase		
Vers de terre	½ litres	Entiers

HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	9h00	9h00	7h00
Tirage au sort	9h30	9h30	/
Entrée dans les box	10h00	10h00	7h30
Début des contrôles (*)	12h00	12h00	9h30
Amorçage	12h50	12h50	10h20
Début de la manche	13h00	13h00	10h30
5 minutes	16h55	16h55	14h25
Fin de la manche	17h00	17h00	14h30
Palmarès	/	/	16h00
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	Secteur A	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	44.68287869580402, 0.3528292417753245
Samedi	Secteur A	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	
Dimanche	Secteur A	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	
Palmarès	Secteur A	Petit Lac de lescourou côté 47 – Barnum	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsables de l'épreuve	PORTIER Laurent	06 81 39 51 58	laurent.portier24@orange.fr
	MAIGNIEZ Manuel	06 45 97 84 00	manuel.maigniez@gmail.com
Officiel FFPS	AURIAULT Philippe	05 49 45 98 45	philippe.auriault0499@orange.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Le niveau d'eau exceptionnel dans le lac nous impose de prévoir suffisamment de secteur pour pouvoir accueillir tous les pêcheurs (championnat sur inscription). La priorité sera donnée au Grand Lac mais ce dernier doit baisser si l'on souhaite disposer du secteur de Terrade.

Dans le cas où le Petit Lac est retenu en secteur, le stationnement des véhicules se fera sur les parkings, donc prévoir chariot pour la compétition.

Accès en véhicule pour le grand lac sauf s'il pleut dans ce cas prévoir chariot obligatoirement pour tous les secteurs.

Restauration et hébergements

La commune d'Eymet est équipée de nombreux restaurant au sein de sa bastide mais également le long du boulevard.

Le Village vacances à Eymet, site de Bretou, très utilisé par les compétiteurs, peut être sollicité pour l'hébergement.

Contact Mairie d'Eymet :

Tél : 0553222210

Mail : gites-bretou@orange.fr

Mail Mairie : eymet-en-perigord@wanadoo.fr

Bureau d'Information Touristique d'Eymet

45 place Gambetta BP 4 24500 EYMET

Tel : +33 5 53 23 74 95

Mail : eymet.tourisme@orange.fr

Hôtels à Bergerac (25km) : Kyriad, Campanile, Ibis Budget

Nombreux gîtes autour du lac sur Soumensac et Eymet.

Esches :

Magasin de pêche le plus proche à Creysse (Bergerac), Europêche de Julien PENAUD pour les esches, mais d'autres sont présents à Langon, Périgueux et Bordeaux.